



COMPTE RENDU DU CHSCT DE LA SAVOIE **DU 27 OCTOBRE 2015**

La séance est présidée par Monsieur Franck TESTANIERE, Président du CHSCT, Directeur Régional des Douanes en poste à Chambéry depuis le 21/09/2015.

OPERATION EXTERNALISATION ou comment faire supporter la baisse des moyens par les agents

Après lecture par les représentants des personnels des déclarations ci-jointes, le président a informé le CHSCT qu'il allait participer à une expérimentation d'externalisation de la rédaction des PV pour répondre à la surcharge de travail des secrétaires animateurs.

Malgré les propos rassurants du président, les représentants des personnels se sont prononcés contre cette expérimentation imposée :

- nous avons rappelé nos demandes répétées pour la dotation d'un secrétaire animateur à temps plein pour le CHSCT de Savoie ;
- l'externalisation des tâches revient à accepter et accompagner les suppressions d'emploi ;
- le coût de l'opération (1 638 € par séance) est démesuré et sera à terme supporté par le budget du CHSCT, donc moins de budget disponible pour les agents.

Adaptation des structures du réseau de la DDFIP

Déclinaison de la démarche stratégique, ce processus est engagé depuis quelques années et s'accélère compte tenu des conséquences des suppressions d'emploi sur l'exercice des missions à la DGFIP. Les 2 fermetures de trésorerie (Chamoux et St Pierre d'Albigny) et le transfert de la gestion des hôpitaux de Modane, St Jean de Mné et St Pierre d'Albigny en sont la traduction en Savoie en 2016.

S'agissant des fermetures, les postes ont été vidés de leurs agents et leur maintien n'est donc plus viable. S'agissant de la gestion des hôpitaux, cette mission requiert une expertise différente, d'où la volonté de créer un pôle départemental à Chambéry (mission non occupée à plein temps sur 2 des sites visés).

A ce jour, bien que les charges soient transférées à d'autres trésoreries au 01/01/2016, les emplois correspondant aux charges ne seraient pas transférés avant le 01/09/2016, si transfert il y a. Le DDFIP a assuré prendre en compte le cas de l'agent de Chamoux et s'efforcer de lui trouver une affectation la plus fine.

Le CHSCT a adopté une délibération contre ces fermetures et ces transferts bien que la DDFIP n'ait pas soumis ses projets à avis.

Création des caisses uniques des CFP d'Aix les Bains et Chambéry

Cela répond à une demande de la DG. Par contre, impossibilité de nous fournir la note DG sur ce point...

Quoi qu'il en soit, sur le site d'Aix les Bains, nous sommes surpris d'une telle décision sachant que les services se trouvent séparés : l'utilisateur devra donc pour régler son dû sortir d'un 1er bâtiment pour se rendre à la caisse dans l'autre bâtiment... vous avez dit simplification ??!!

A Chambéry-Bassens, le projet de restructuration de l'accueil est abandonné faute de moyens. Par contre, pour une caisse unique, aucune difficulté de financement.

La DDFIP minimise une fois de plus les conséquences sur l'organisation et les conditions de travail si infimes soient-ils : bureau exigü, agent en cage, circulation des personnels,... Compte tenu de la disparition du numéraire annoncé à la DDFIP, tout le monde sera rassuré.

Pour la question des emplois, transfert ou non, toujours aucune réponse si ce n'est attendre le fameux CTL suppression d'emplois.

Rapport visite de sécurité sur les sites DDFIP

Nous n'avons pas eu communication de ce rapport avant le CHSCT. Au cours de son exposé, M. Porret a déclaré que l'ensemble des points noirs avait été traité. Nous n'en espérons pas moins pour lever le sentiment d'insécurité exprimé par les agents à certains endroits, fait signalé par l'ISST.

Le CHSCT de Savoie reste tout particulièrement attaché à régler les problèmes liés à la sécurité des agents. Ne pas hésiter, à nous informer de la moindre difficulté en renseignant le registre santé et sécurité et en contactant l'un de vos représentants.

Fiches des registres santé et sécurité au travail : aveu d'impuissance de la DDFIP

Au vu de l'ordre du jour très conséquent (impossible à tenir en 1 journée), le temps nous a manqué pour l'étude de ces registres qui a été reportée au prochain CHSCT du 24 novembre 2015.

Toutefois, nous avons évoqué 2 fiches récentes :

- CDIF de Moûtiers, nos collègues font part de leur "état d'épuisement professionnel". Nous sommes particulièrement préoccupés par leur situation de détresse, maintes fois signalée à la Direction et qui dure depuis 3 ans.

La DDFIP s'est contenté d'affirmer que le plus dur était passé en référence à la révision des valeurs locatives (ce que nous avons contesté) et n'a pas pu avancer de solutions. Un chef de service arriverait en décembre.

Ce sentiment d'abandon de nos collègues se retrouve dans de nombreux services.

- CFP d'Albertville, beaucoup de problèmes pour un bâtiment neuf et une situation de plus en plus tendue liée à l'incendie du 1er octobre 2014. Les travaux n'ont toujours pas commencé et seront terminés dans le meilleur des cas en avril 2016.

Le CHSCT de Savoie reste tout particulièrement attaché à régler les problèmes liés à la sécurité des agents. Ne pas hésiter, à nous informer de la moindre difficulté en renseignant le registre santé et sécurité et en contactant l'un de vos représentants.

Budget 2015

Son montant s'élève à 131 447 Euros. Ci-dessous, liste des actions validées par vos représentants lors de ce CHSCT :

- **Formation**

- Recyclage électricien habilité pour l'agent en charge des travaux électriques-sur tous les sites de la DDFIP ;
- Démarche de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés pour les membres du CHSCT.

- **Aménagements Poste de travail prescrits par le Médecin de Prévention(MP)**

Achat de fauteuils ergonomiques, de souris spécifiques pour ordinateur, d'un chariot pour transport des archives et de documents volumineux au CDIF de Barberaz

- **Ecrans et Equipements de travail**

Dans la continuité de son action, l'achat de ces petits matériels (repose-pieds, supports écran,...) reste financé.

Par contre, il ne sera plus constitué de stocks. Un groupe de travail sur les TMS (Troubles Musculosquelettiques) a été constitué avec pour objectifs notamment la rationalisation de ces achats et l'établissement des modalités du retour d'expérience par les utilisateurs ayant été dotés de ces matériels.

- **Sécurité électrique**

Les mises en conformité électrique de plusieurs sites de la DDFIP ne seront pas financés par le CHSCT. Vos représentants ne peuvent accepter de financer des actions qui relèvent du domaine des directions et non du CHS-CT. Ces actions peuvent être retenues lorsque l'urgence est signalée compte tenu des risques encourus par les agents.

- **Ambiance Lumineuse**

Eclairage des couloirs et des locaux photocopieurs à la DDFIP Rue Jean Girard Madoux

- **Risques Routiers**

Achat de grilles de protection entre coffre et habitacle pour les véhicules des Brigades de Surveillance des Douanes. Le financement de cette action a un rôle d'impulsion afin que ce type d'installation soit retenue à l'achat des véhicules par les Douanes.

- **Amélioration des Conditions de Travail**

- Achat de 2 chariots électriques pour le SIP De Moutiers.
- Sans attendre l'élaboration du 1^{er} plan d'actions en décembre 2015 dans le cadre de la démarche de Prévention des RPS (Risques Psychosociaux) au Bureau des Douanes de Chambéry, le CHS-CT a décidé de financer une partie des travaux de cloisonnement.
- Achat de gants de protection anti coupure et anti-piqûre pour les brigades des Douanes de CHAMONIX et GRENOBLE. S'agissant d'EPI (Equipement de Protection individuel) le financement est de la responsabilité de l'employeur... cette action a donc été financée également dans un but d'impulsion afin que cet équipement soit de nouveau fourni par la Douane à ses agents.
- Afin de répondre au souci de sécurité du CFP de Bassens une barrière automatique pour le parking souterrain et aérien sera installée

Concernant l'automatisme des portails roulants des deux parkings au CFP moutiers, la direction de la DDFIP s'est engagée à les financer en fonction de ses possibilités budgétaires (rallonge espérée).

Point d'étape concernant les délégations d'enquête(DE)

- *Délégation d'enquête BSI des Douanes de Montmélian*

Le rapport a été présenté aux agents de la brigade en septembre 2015 après avoir été exposé au CHS-CT de juin 2015.

Celui-ci a permis de dégager plusieurs problématiques et des préconisations. Le nouveau directeur régional des Douanes s'est engagé devant les représentants du personnel du CHS-CT « à remettre de l'ordre et de revenir aux fondamentaux »

Nous avons fait part de nos préoccupations. En effet certains faits graves s'étant produits récemment laissent à penser que nous ne devons pas relâcher notre vigilance.

Suite à notre intervention, le directeur régional des Douanes fera un point au 1^{er} CHS-CT de 2016.

- *Délégation d'enquête Trésorerie des Etablissements Hospitaliers de Chambéry*

Le rapport, en cours de finalisation, sera présenté au prochain CHS-CT

- Groupe de travail « risques physiques »

Le COPIL continue de travailler, notamment sur la formation des membres du CHSCT à la problématique des TMS.

AMIANTE

L'Inspectrice Santé Sécurité au Travail a présenté le guide sur le risque amiante dans la gestion des bâtiments.

Les Administrations étant en charge des convocations pour les visites spécifiques (**risque amiante et autres**) auprès du Médecin de Prévention, les représentants du personnel ont de nouveau demandé qu'il soit fait un recensement des agents devant être suivis.

Dans le cas de l'amiante, une visite annuelle est prévue. Le suivi médical amiante d'un agent peut être effectué soit par le médecin traitant soit par le Médecin de Prévention, même lorsque l'agent est en retraite.

Pour Solidaires Finances

Titulaires

Thierry SCHUTTERS (DDFIP)

Agnès ARNAUD GROUT (Douanes)

Expert

Anne Gaelle CENDRE (Douanes)

Pour FO Finances

Titulaire

Pierre DEPIEDS (Douanes)

Suppléant

J.Jacques PEYRONNEL (DDFIP)

Pour la CGT Finances

Titulaires

Dominique ROSA- BRUSIN (Douanes)

François CHABERT (DDFIP)

David DOUCEY (Douanes)

Suppléant

Hamza ADLI (Douanes)